

233

C. 187-7-

COMMISSION chargée de l'examen du projet de résolution de M. Paul STRAUSS et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la procédure suivie par le Sénat pour désigner les départements dans lesquels la **représentation sénatoriale** est augmentée, conformément à l'article 3 de la loi du 9 décembre 1884. (N<sup>os</sup> 62, session extraordinaire de 1897, et 24, session de 1898.)

Nommée le 11 février 1898.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : POIRRIER (Seine).
  - 2<sup>e</sup> — SALOMON.
  - 3<sup>e</sup> — ALEXANDRE LEFÈVRE.
  - 4<sup>e</sup> — DELCROS.
  - 5<sup>e</sup> — SIGNARD.
  - 6<sup>e</sup> — PAUL STRAUSS.
  - 7<sup>e</sup> — ALCIDE DUSOLIER.
  - 8<sup>e</sup> — GILBERT GAILLARD.
  - 9<sup>e</sup> — DE FREYCINET.
-



Séance du 14 Janvier 1898

La Commission nomme :

Président : M. De Treyeimet

Secrétaire : M. Mlle Delerou

Rapporteur : M. Strauss

L. Président :

L. Secrétaire

Cec Meyery

Mlle Delerou

Séance du 17 Janvier 1898

Président : M. De Treyeimet

Secrétaire : M. Delerou

M. Paul Strauss donne lecture de son rapport.

Ce rapport est adopté à l'unanimité et

M. Strauss est invité à signer son rapport

L. Président

L. Secrétaire

Mlle Delerou